

RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX PREPARATIFS DE LA 5ème REUNION MINISTERIELLE DE L'OMC A CANCUN (MEXIQUE)

Les Ministres

- Considérant la nécessité d'une prise de position commune sur les stratégies de négociation et les principales questions qui seront examinées lors de la prochaine session ministérielle de l'OMC à Cancun au Mexique;
- Considérant le lien étroit entre les accords de l'OMC et les dispositions de L'Accord de Cotonou relatives au Commerce signé le 23 juin 2000 entre les Etats ACP et l'Union Européenne ;
- Considérant les difficultés que rencontrent les pays de la Sous-région à mettre leurs produits sur le marché mondial ;
- Considérant les effets néfastes des subventions accordées par les pays développés au secteur agricole notamment à la filière coton sur l'économie de la Sous-région ;

Recommandent

1. Une concertation en marge des travaux de la réunion des Ministres du Commerce des pays ACP qui se tiendra fin juillet à Bruxelles en vue d'harmoniser leur position et défendre les intérêts de la Sous-région lors de la réunion ministérielle de l'OMC à Cancun.
2. Une négociation sur un accord de Partenariat Economique Régional flexible et compatible avec les règles de l'OMC
3. Un meilleur accès aux marchés des produits de la Sous-région et l'élimination pure et simple des subventions à l'exportation accordées par les pays développés ;
4. La solidarité de tous les Etats de l'Afrique centrale pour la défense de l'initiative sectorielle sur la filière coton en Afrique.

Fait à N'Djaména le 18 juillet 2003

Les Ministres